GUIDE PRATIQUE

Organiser une manifestation éco-responsable

oise
LE DÉPARTEMENT

Yves Rome
Président du Conseil général de l'Oise

Protéger notre environnement est une nécessité pour préserver notre cadre de vie et notre santé. À travers le Conseil de développement durable de l'Oise, son agenda 21 et le soutien aux initiatives locales, le Conseil général de l'Oise s'engage quotidiennement sur la voie du développement durable.

En tant qu'institution publique, notre rôle est de montrer l'exemple en adoptant une démarche responsable au sein même des services de la collectivité (recyclage des déchets, clauses environnementales dans les marchés publics, ...) et dans l'organisation de manifestations comme "l'Oise verte et bleue", le "village du développement durable" ou "l'Oise fête les sports" pour ne citer que celles-ci.

En proposant un mode d'emploi avec des conseils clairs et pratiques, pour que chacun puisse facilement organiser une manifestation éco-responsable, le Département se positionne comme moteur pour inciter les collectivités, les associations et les Isariens à agir dans le même sens.

Parce que la sauvegarde de notre planète est l'affaire de tous, ensemble changeons nos habitudes.

SOMMAIRE

1. Organiser une manifestation éco-responsable, c'est possible ! ..... .03
2. Un préalable : le choix du lieu ..... .04
3. Favoriser un transport "durable" ..... .06
4. Devenir un acheteur éco-responsable ..... .08
5. Privilégier la restauration éco-responsable ..... .10
6. La communication et la sensibilisation au développement durable ..... .12
7. Solidarité et accessibilité ..... .14
8. Maîtrise des consommations et gestion des déchets ..... .16
9. L'après manifestation ..... .18

1. Organiser une manifestation éco-responsable, c'est possible !

UN GUIDE PRATIQUE POUR LES ORGANISATEURS D'ÉVÉNEMENTS

De nombreuses manifestations sont organisées tous les ans sur le territoire isarien. Ces événements sportifs ou culturels rassemblent plus ou moins de visiteurs mais ont, dans tous les cas, un impact réel sur l'environnement : production de déchets, nécessité de transport... Certains porteurs de projets mettent en place, souvent de façon individuelle, des actions pour limiter ces effets et plus globalement pour répondre à une logique d'évènements "durables".

Ce guide, réalisé en partenariat avec le Conseil de développement durable de l'Oise (CDDO) et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), a pour vocation d'être un outil pratique et accessible par tous les organisateurs de manifestations. Il vise à sensibiliser les porteurs de projets qui ne sont pas encore inscrits dans une démarche de développement durable et doit aussi apporter une aide à ceux qui souhaitent mettre en place des actions concrètes. Vous y trouverez des conseils méthodologiques ainsi qu'une sélection de sites internet référents en terme de réglementations ou labels, outils et documentations.

En initiant dès aujourd'hui votre propre démarche de développement durable, vous saurez répondre efficacement aux attentes naissantes de vos publics et de vos partenaires en matière de meilleures pratiques écologiques. Désormais, c'est à vous d'agir.

Retrouvez l'ensemble du guide "Organiser une manifestation éco-responsable" sur oise.fr

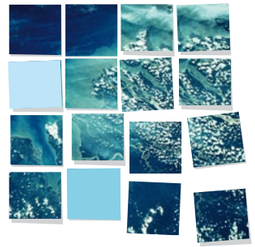

Conseils préalables

L'une des priorités pour s'engager dans une telle démarche est de la **faire partager** à l'ensemble de l'équipe organisatrice et au-delà aux artistes et intervenants prévus pour la manifestation.
Ce travail s'effectue en amont de la manifestation, dès la première réunion, afin que les organisateurs déterminent ensemble les objectifs, les enjeux, les actions prioritaires à mettre en place et les résultats attendus.
Pour les manifestations de grande envergure, il est judicieux qu'en prolongement de cet engagement partagé par l'ensemble de l'équipe en faveur du développement durable, un (ou des) référent(s) soi(en)t spécifiquement désigné(s) pour **avoir un œil critique** sur l'organisation de la manifestation et sur les actions entreprises.

D'autre part, l'engagement de la manifestation dans une telle démarche doit être valorisé, notamment par une communication adaptée avant et après l'évènement.
Pour cela, avant de se lancer, il est important de **réaliser un état des lieux** de la manifestation existante qui servira de "point de départ" pour l'évaluation des actions.

Pour évaluer son impact carbone : www.ademe.fr

2. Un préalable : le choix du lieu

Il est nécessaire de choisir le site en fonction des besoins propres à chaque événement d'où l'intérêt d'en réaliser un recensement.

OBJECTIF :

Limiter la production de déchets, la consommation d'énergie et de ressources naturelles.

+ d'infos sur internet

www.parcs-naturels-regionaux.fr

www.picardie.developpement-durable.gouv.fr

Éco-conception des stands et autres lieux d'accueil

CONSTRUCTION DU STAND

- Privilégier les matériaux conçus à partir de matières renouvelables ou les matériaux recyclés (bandeaux ou cloisons en cartons recyclés) en étant vigilants sur les normes de sécurité.
- Privilégier les matériaux durables réutilisables (l'aluminium plutôt que le plastique).

IDÉE

Nouveaux matériaux de type agro-matériaux issus de 70 à 100 % du végétal

UTILISATION DANS LA DURÉE

Privilégier des éléments modulaires, réutilisables, robustes, facilement manipulables voire démontables et non salissants.

- Choisir une signalétique réutilisable.
- Louer le stand chez un partenaire local.
- Choisir un revêtement de sol à base de produits recyclés (ex : moquette à base de pneus).

CONCEPTION ET AMÉNAGEMENT

- Economiser l'énergie en optimisant l'éclairage naturel ou en prenant des ampoules basse consommation.
- Végétaliser les stands pour le bien-être des visiteurs.
- Choisir des plantes et des fleurs locales.

Choisir un site déjà équipé pour accueillir la manifestation

- ÉQUIPEMENTS SPORTIFS
- TENTES OU CHAPITEAUX
- BÂTIMENTS...

Choisir un bâtiment respectueux de l'environnement

- **BÂTIMENT NEUF OU RÉCENT**
  développant des systèmes d'économies d'énergies ou étant labélisé (HQE...)
- **POUR ÉCONOMISER L'ÉNERGIE**
  - Ampoules à basse consommation
  - Bâtiment avec chaudière à bois
  - Panneaux photovoltaïques...
- **POUR ÉCONOMISER L'EAU**
  - Chasses d'eau à double flux
  - Robinets automatiques économes

LE + Privilégier les sites à collecte sélective

Prendre en compte les sensibilités écologiques du site

- **S'il s'agit d'un site naturel,**
  la manifestation, par exemple, une randonnée, ne doit pas modifier l'état initial du lieu :
  - éviter le marquage et privilégier le fléchage,
  - dans le cas d'une randonnée, utiliser les sentiers existants plutôt que d'aménager des nouveaux parcours spécialement pour l'occasion.
- **Le site est-il un Espace naturel sensible, une zone Natura 2000, une zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF) ou une zone importante pour la conservation des oiseaux (ZICO) ?**
  Selon le cas, il convient d'adapter les mesures de sécurité et de prévention des risques.

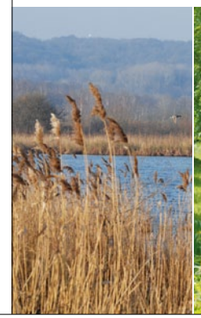

Véronique Marty
Responsable de la filière Loisirs et Sports de nature, Comité Départemental du Tourisme de l'Oise

"Le Comité Départemental du Tourisme aide les associations dans la mise en œuvre de l'Oise Verte et Bleue. Nous nous assurons de l'application des codes de bonne pratique sur le plan sportif et éco-responsable tout en promouvant les partenariats locaux. Nous avons aussi créé une charte d'engagement éco-responsable au niveau administratif, des déplacements et de la manifestation elle-même."

MANIFESTATION : L'Oise Verte et Bleue

3. Favoriser un transport “durable”

Lors d’une manifestation, les transports (visiteurs, livraisons, organisateurs, intervenants) peuvent représenter jusqu’à 90 % des émissions de gaz à effet de serre (GES).

+ d’infos sur internet

www. covoiturage-oise.fr

www.oise-mobilite.fr

www.voyages-sncf.com

Promouvoir le covoiturage et le transport collectif dans les supports de communication

COVOITURAGE

- **Inciter à faire du covoiturage** sur les supports de communication.
- **Inscrire l’évènement sur les sites de covoiturage** locaux ou nationaux et créer un lien vers le site de la manifestation.
- Sur le site de l’évènement, **proposer un forum** pour l’organisation de covoiturage et d’échange de bonnes idées.

TRANSPORTS COLLECTIFS

Le choix du site a une grande importance pour l’utilisation des transports collectifs. L’utilisation des transports en commun n’est possible que si le site en est pourvu.

- Donner un maximum d’**info sur le site internet** à propos des modes de transport collectif : train, bus, navette…
- Créer un partenariat avec la collectivité territoriale compétente en matière de transport pour **mettre en place des horaires et des itinéraires spécifiques** à la manifestation,
- **Adapter les navettes** à l’ampleur de la manifestation.

OBJECTIF :

Faire évoluer les pratiques et proposer des actions pour diminuer ces émissions de gaz à effet de serre.

Prévoir des conditions avantageuses pour le public utilisant les transports collectifs

- **Offrir** aux personnes présentant leur titre de transport (bus/train) **des cadeaux, des bonus…**,
- faire payer le parking de la manifestation mais **proposer un tarif bonifié** si toutes les places dans la voiture sont occupées,
- **proposer des offres “transport + billet d’entrée”**,
- ne pas oublier **les modes de transports doux** (vélo, marche…).

Faciliter les solutions de transports alternatifs à la voiture

par ici ⇦ ⇨ par là

Adapter la signalétique aux marcheurs et aux cyclistes pour qu’ils puissent facilement se repérer et se déplacer.

Si le site est vaste, **mettre des vélos à la disposition des organisateurs** pour qu’ils puissent se déplacer facilement et proprement.

Si la voiture est indispensable, **proposer des véhicules plus écologiques** (électriques, gaz, hybrides, agro-carburant).

Privilégier des prestataires locaux

Cela permet de diminuer les distances parcourues donc de limiter les émissions de GES.

4. Devenir un acheteur éco-responsable

OBJECTIF :

Intégrer des critères environnementaux et sociaux lors des achats de fournitures et de services.

Attention : ce nouveau type d'achat peut bousculer les habitudes.
Lors de mise en place de clauses sociales et écologiques dans les marchés publics, certains partenaires habituellement choisis peuvent être refusés car ne prenant pas en compte suffisamment ces préoccupations.

1ère étape

- Dans un premier temps, il est préférable de réaliser un diagnostic des années précédentes.
(Quel type de marché ? Combien de réponses ? Possibilités d'intégrer des critères socio-environnementaux ? Qui passe les marchés ?)

2ème étape

- Ensuite, il faut déterminer, très clairement, les besoins et les objectifs de l'achat à réaliser.
Il faut alors se fixer des priorités.
Il n'est pas possible de tout prendre en compte dès la 1ère année de la démarche.

3ème étape

- Ces deux étapes franchies, il faut maintenant choisir des prestataires éco-responsables et des produits de qualité environnementale.

Pour les collectivités, avec la législation en vigueur, il est possible lors de la consultation, de soumettre un questionnaire aux prestataires pour évaluer la qualité environnementale des offres :
- Ecolabel officiel du produit,
- certification ISO 14001, EMAS (norme européenne révisée en 2004, dont l'objectif est l'amélioration continue des performances environnementales), Imprim'vert...,
- produits recyclables et/ou recyclés,
- gestion des déchets de l'entreprise,
- modes de transport.

4ème étape

- Elle consiste à promouvoir les entreprises éco-responsables et les produits de qualité environnementale.

5ème étape

- La dernière étape est de choisir, lorsqu'ils sont habituellement commandés pour la manifestation, des lots ou objets promotionnels de qualité environnementale.

+ d'infos sur internet

www.ademe.fr
(le passeport ADEME des écoproduits / rubrique "management environnemental")

www.eco-label.com/french/
(site de l'écolabel européen)

www.marque-nf.com
(site du label NF-environnement / rubrique " grand public")

www.acheter-durable.org

Quelques-uns des critères à prendre en compte pour une démarche éco-responsable

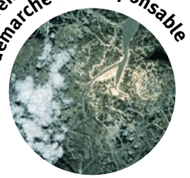

Aspects écologiques

- Préférer des produits éco-labellisés (éco-label européen ou NF environnement)
- prévoir des objets promotionnels utiles, réutilisables et sans pile
- favoriser des modes de transports le moins impactant possible (dans le cadre de voyages à gagner)

Aspects sociaux

Privilégier les produits issus du commerce équitable permet de :
- travailler directement avec des petits groupements d'artisans,
- veiller à ce que les partenaires de chaque filière respectent au minimum les conditions de travail telles que définies par les règles de l'organisation internationale du travail en annexant la charte

Privilégier les produits issus de structures d'insertion sociale telles que les CAT
(Centre d'Aide par le Travail)

5. Privilégier la restauration éco-responsable

OBJECTIFS :

Privilégier et promouvoir les produits de saisons locaux et issus d'une agriculture biologique ou raisonnée.

Sensibiliser le public aux alternatives bio et équitables.

+ d'infos sur internet

- www.fnab.org (site de la fédération Nationale Agriculture Biologique)
- www.commercequitable.org (site de la plate-forme pour le commerce équitable)
- www.produits-recycles.com (annuaire des produits recyclés)
- www.amap-picardie.org (site sur les producteurs locaux)

Une alimentation "écologique"

- Adopter une alimentation éco-responsable, c'est en priorité utiliser **les produits de saison** qui permettent de minimiser les impacts sur l'environnement dus aux cultures forcées.
- C'est aussi faire appel aux **producteurs locaux**. En choisissant un producteur local, vous limitez la quantité de gaz à effet de serre émis par les transports et vous favorisez l'économie locale. De plus, ils peuvent vous proposer le plus souvent des tarifs intéressants...
- Si l'approvisionnement n'est pas possible en local, il est aussi important de privilégier les produits issus du **commerce équitable**. Ce système garantit une juste rémunération aux producteurs et artisans les plus défavorisés et le respect des droits fondamentaux des personnes (refus de faire travailler les enfants, travail forcé, ...)

Les pratiques agricoles les plus respectueuses de l'environnement sont l'agriculture biologique et l'agriculture raisonnée.

Un conditionnement et un approvisionnement "écologiques"

- Gérer au mieux les quantités pour éviter les gaspillages (lors d'envoi d'invitations pour des inaugurations demander de s'inscrire au préalable afin d'anticiper le nombre de personnes présentes le jour "J").
- Privilégier les produits non emballés, en vrac.
- S'il y a un emballage, privilégier les produits recyclés.
- Privilégier les produits vendus dans de la vaisselle réutilisable ou compostable.

La thématique de la vaisselle sera approfondie dans la partie "Gestion des déchets et maîtrise des consommations d'énergies".

Pour vous informer sur les producteurs respectant une démarche éco-responsable, vous pouvez vous rapprocher de la chambre d'agriculture, de la fédération des agriculteurs bio, CIVAM, des AMAP, supermarchés spécialisés, ...

Marc Donjavet
Chargé de mission Sports de nature, Comité Régional olympique et sportif de Picardie

"Pour la Rencontre régionale des acteurs loisirs et sports de nature, nous mettons en place des repas bios, des gobelets recyclables, l'envoi des invitations par mail et le tri sélectif des déchets."

MANIFESTATION : Rencontre régionale des acteurs loisirs et sports de nature

6. La communication et la sensibilisation au développement durable

OBJECTIF :

Adopter une communication responsable pour sensibiliser de manière concrète le public au développement et montrer l'exemple.

En effet, d'une part les actions de communication engendrent des impacts significatifs sur l'environnement : consommation de ressources naturelles (bois, eau...), production de déchets, transports, produits dangereux (encre, solvant...).

D'autre part si la manifestation a pour ambition de tendre vers une gestion raisonnée, la communication doit en être le reflet et permettre de communiquer sur les engagements de l'organisateur en termes de développement durable.

Limiter la diffusion de documents papier

- Favoriser les supports électroniques (courriel, internet, site dédié à la manifestation...)
- Imprimer en recto/verso
- Si une seule face est utilisée, utiliser le verso comme brouillon
- Ajuster chaque année le nombre de tirages en fonction des expériences passées et cibler l'aire de diffusion adaptée à la manifestation
- Optimiser le format des documents
- Choisir son papier selon des critères environnementaux (imprim'vert, papier qualité environnementale éco-labellisé, recyclé forêts durablement gérées)

Limiter la consommation d'encre

- Limiter autant que possible les aplats de couleur lors de la conception des tracts / affiches ou autres documents de communication
- Bien choisir les procédés d'impression

Faire connaître la démarche éco-responsable et sensibiliser à l'environnement

- Indiquer sur les rapports de communication que l'évènement s'engage dans une gestion respectueuse de l'environnement. Mettre en avant quelques actions dont celles concernant la communication
- Penser à apposer une mention "Ne pas me jeter sur la voie publique, merci de me déposer dans le container correspondant à mon recyclage"

Adapter les autres supports de communication

- Blocs notes en papier recyclé et tout autre lot offert aux participants
- Tee-shirts recyclés
- Paniers bio, ...

Sensibiliser les participants au respect de l'environnement et au respect des autres

- Respect de la population locale (bruit, stationnement...)
- Respect des lieux (dégradation / déchets...)
- Créer des supports de communication adaptés au lieu et au public (ex : panneau, dépliants, kit d'accueil avec la poubelle de poche, la charte, stand, jeu concours, ateliers, animations...)
- Sensibiliser sur certains risques qui pourraient être liés à l'abus d'alcool, au tabac, à la drogue...
- Diffusion d'infos pratiques sur les lieux de l'évènement (consigne de tri)

Communiquer en direction des médias

- En amont, il faut présenter la démarche, ce qui peut avoir un impact sur d'autres porteurs de projet. Il est possible de créer un dossier spécifique pour les médias (presse régionale / nationale / infos télévisés selon l'ampleur de l'évènement).

- L'issue de la manifestation doit aussi être l'occasion de communiquer sur le bilan des actions entreprises. Il s'agit ainsi de :
  - prévoir des indicateurs simples pour établir un bilan quantitatif et qualitatif de la manifestation (comptage visiteurs, relevé compteur d'eau/électricité, évaluation des quantités de déchets...). Ces éléments doivent être anticipés et prévus dès la conception de la manifestation ;
  - estimer les impacts évités grâce à la démarche d'éco-conception de la manifestation ;
  - dégager de ce bilan des pistes d'amélioration pour la prochaine édition ;
  - communiquer sur les résultats obtenus

+ d'infos sur internet

www.imprimvert.fr
(pour trouver un imprimeur titulaire de la marque imprim'vert)

IMPRIM'VERT®

www.ademe.fr/eco-communication
(pour accéder à un site dédié à la communication éco-responsable)

Vincent Brochot
Architecte Dplg
(Diplômé par le gouvernement)

"Nous nous sommes servis de papier recyclé et encres végétales pour la communication. C'est renouvelable et valorisant. Nous avons travaillé avec des partenaires locaux et fait en sorte de rendre le festival accessible à tous (personnes handicapées, blessées, âgées, avec poussettes...). Nous avons utilisé de manière raisonnée les ressources naturelles renouvelables et locales. Vaisselle compostable, repas bios, toilettes sèches et covoiturage font partie des nombreuses actions éco-responsables mis en place pour le Festival des Vers Solidaire."

MANIFESTATION : Festival des Vers Solidaire

+ d'infos sur internet

www.oise-mobilite.fr
(site dédié au co-voiturage)

www.apf.asso.fr
(site de l'association des paralysés de France)

7. Solidarité et accessibilité

Solidarité et action locale

- Briser les appréhensions qui existent entre personnes d'âges, de quartier, d'origines, d'état de santé différents
- Agir en faveur de la mixité sociale, c'est-à-dire inciter toutes les personnes à venir s'ouvrir à la culture, au sport...
- Mobiliser l'ensemble des partenaires locaux (mairie, centres sociaux, associations locales, ...)
- Contacter les associations de quartier, de personnes âgées...
- Mettre en avant les actions concrètes des jeunes
- Multiplier et favoriser les rencontres de préparation avant la manifestation
- Impliquer les jeunes dans l'organisation par l'intermédiaire d'associations organisatrices de chantiers pour jeune ou de Maison des Jeunes et de la Culture par exemple

Accessibilité des personnes en situation de handicap

- Convier des associations de personnes handicapées lors des premières réunions organisant leur manifestation
- Bien identifier les atouts et inconvénients d'un site et de l'activité par rapport à leur accessibilité
- Proposer des plans d'accès bien en amont de la manifestation
- Réfléchir à l'accessibilité en fonction des différents handicaps (moteur, sensoriel, déficience intellectuelle, cognitif)
- Proposer une signalétique adaptée avec une forte lisibilité des panneaux en communiquant en amont sur les moyens d'accès et de circulation sur le site

Quelques exemples pour favoriser l'accessibilité des personnes à mobilité réduite

- Rampes d'accès
- Eloignement, disposition du parking
- Emplacement spécifique pour les fauteuils
- Panneau d'information

Autres exemples pour des personnes malvoyantes

- Mettre en place une documentation agrandie et/ou en braille
- Jouer sur les couleurs notamment pour les panneaux et les supports
- Utiliser une typographie simple
- Faciliter les déplacements avec des mains courantes et des cheminements sécurisés
- Donner des indications sur les manifestations dans les haut-parleurs en indiquant le lieu et le moyen de s'y rendre

Véronique Marty
Responsable de la filière Loisirs et Sports de nature, Comité Départemental du Tourisme de l'Oise

"A long terme, nous souhaitons créer un réseau de partenaires locaux, et mettre l'accent sur l'accessibilité totale aux handicapés. Par exemple, la ville de Creil œuvre au quotidien en transformant ses berges ; la ville de Beauvais également, améliore régulièrement le Plan d'eau du Canada."

MANIFESTATION : L'Oise Verte et Bleue

8. Maîtrise des consommations et gestion des déchets

+ d'infos sur internet

www.reduisonsnosdechets.fr
(site internet de l'ADEME permettant d'identifier les solutions relatives sur les déchets)

www.eau-artois-picardie.fr

www.eau-seine-normandie.fr

Economiser l'eau

- Sensibiliser les organisateurs et visiteurs à la maîtrise de consommation d'eau (panneaux explicatifs, supports de communication)
- Mettre en place des systèmes d'économie d'eau
- Installer des toilettes avec une faible consommation d'eau (double chasse d'eau) ou
- Installer des toilettes sèches mais attention il faut absolument s'assurer que des solutions de ramassage et de compostage existent. Pour cela, il faut contacter les collectivités, les agriculteurs ou un compostage privé. Le nombre de toilettes sèches devra être bien évalué en fonction du nombre de visiteurs attendus et une étude sur le coût / la consommation des fournisseurs devra être réalisée.
- Signaler rapidement tout dysfonctionnement (fuite de robinet, tuyau...)
- Équiper les robinets de systèmes anti-gaspillage (ex : boutons pressions, réducteurs de débit, aérateurs, mitigeurs, ...)

Utiliser de la vaisselle réutilisable et/ou compostable

- Il est possible par exemple de consigner la vaisselle et en particulier les verres
- Remplacer la vaisselle classique en plastique par des produits compostables. Cette action permet de remplacer l'utilisation de pétrole par des matériaux renouvelables et permet de diminuer significativement le volume de déchet.
- Ce dispositif nécessite la mise en place de tri spécifique pour cette vaisselle et également un ramassage et compostage appropriés à la fin de l'évènement.

La gestion des déchets

Avant de se lancer dans l'organisation de la gestion des déchets, il convient de se renseigner sur ce qu'il se pratique en terme de ramassage sur le lieu de la manifestation et par la collectivité compétente en la matière.

- Mettre en place le tri des déchets
- Bien identifier les possibilités de tri et de valorisation sur le territoire
- Identifier les déchets recyclables et organiser le tri
- Établir le code de tri. Plus le tri est simple et clair, plus il est efficace
- Concevoir des points de tri accessibles, visibles et dimensionnés à l'ampleur de la manifestation
- Distribuer des poubelles de poche et installer des cendriers fixes

RAPPEL
En moyenne, une manifestation qui rassemble 1 000 personnes produit 500 kg de déchets soit 1,2 fois la production d'un Isarien en un an.

Claude Thienne
Responsable de la Mission Développement Durable, Mairie de Creil

"En septembre 2009, nous avons organisé un week-end "Creil Respire !" avec des ateliers pédagogiques, la diffusion de films sur le climat, la collecte de déchets via de gros conteneurs jaunes et bleus, la distribution de produits bio et locaux, un accès facilité aux personnes handicapées aux toilettes par exemple, la mise en place de toilettes sèches et des taxis tri-porteurs."

MANIFESTATION : Creil Respire !

9. L'après manifestation

Récupération et stockage des infrastructures réutilisables

Banderoles, fléchages, mobilier, panneaux, moquettes, végétaux... peuvent être récupérés et stockés en vue d'une prochaine utilisation lors d'autres manifestations ou des éditions suivantes de votre manifestation.
Si vous ne pouvez pas réutiliser certains matériaux ou denrées alimentaires, pensez, par exemple au réseau des ressourceries ou aux associations caritatives. Elles vous renseigneront sur leurs besoins.

Nettoyage du site

La production de déchets varie selon les différentes phases d'activité (montage, manifestation, démontage), le type d'événement, la surface et la durée de la manifestation. Il est important de veiller aux consignes de tris propres à chaque déchet et à leur bon acheminement vers les filières appropriées.
De même, il existe dorénavant de nombreux produits de nettoyage éco-labellisées aussi efficaces que les classiques souvent néfastes pour l'environnement.

+ d'infos sur internet

- www.ressourceries.fr
- www. emmaus-France.org
- www.fondation-nicolas-hulot.orgv (Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et pour l'homme)
- www.fne.asso.fr (France nature environnement)

"Bilan" : comment faire mieux la prochaine fois ?

Vous pouvez ensuite évaluer les émissions de CO_2 en fonction de l'importance de votre manifestation et des déplacements engendrés par les organisateurs, participants et prestataires.

- Chiffrer les quantités de déchets générés
  Quelques indicateurs : la consommation d'énergie, d'eau, le bilan des transports, la consommation de papiers, ...
- Estimer les impacts évités grâce à votre démarche d'éco-conception et dégager de ce bilan des pistes d'amélioration pour la prochaine édition
- Communiquer sur les résultats obtenus et les évolutions mesurées

Boris Mignot
Directeur adjoint au Pôle Education Jeunesse et Sports du Conseil général de l'Oise

"Dans la démarche de développement durable engagé, nous souhaitons mettre en place d'ici 2011 un bilan carbone des 16 sites où a lieu la manifestation L'Oise fête les sports pour évaluer les émissions de CO_2."

MANIFESTATION : L'Oise fête les sports

Pour vous guider dans vos démarches, 16 Maisons du Conseil général sont présentes sur le territoire. Retrouvez tous les services du Département près de chez vous.

Qui contacter ?

Conseil général de l'Oise
1 rue de Cambry - BP 941 - 60024 Beauvais cedex
Tél. : 03 44 06 60 60

www.oise.fr

ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

IMPRIM'VERT® Imprimé sur papier recyclé avec encres végétales